

COMPTE-RENDU **CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUILLET 2022**

L'an deux mil vingt-deux et le onze Juillet à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, la Mairie sous la présidence de CHOFFY Patrick ? Maire.

Présents : M. CHOFFY Patrick, Maire, Mmes : DARGERÉ Evelyne, LEBLOND Valérie, MM : BERTHELOT Denis, BLOT Bernard, MARTIN Englebert, SIMON Serge

Absent(s) ayant donné procuration : M. DRAPPIER Ludovic à M. CHOFFY Patrick

Absent(s) : Mme LAVANNE Faosat, MM : MANISSA-VIVIDILA Guy-Omer, MORCHOISNE Laurent

A été nommée secrétaire : M. MARTIN Englebert

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 7

Date de la convocation : 05/07/2022 - **Date d'affichage** : 05/07/2022.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture le 12/07/2022 et publication ou notification du 12/07/2022.

Début de séance 18h – Fin de séance 18h20.

SOMMAIRE

- CONSTRUCTION D'UN BATIMENT PUBLIC - FUTURE MAIRIE ET SALLE POLYVALENTE

2022-30 – CONSTRUCTION D'UN BATIMENT PUBLIC – FUTURE MAIRIE ET SALLE POLYVALENTE

Cette délibération annule et remplace la délibération 2022_028 celle du 15 juin 2022.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

- **AUTORISE** le maire à signer et déposer le permis de construire,
- **VALIDE** le montant le montant définitif des honoraires de maîtrise d'œuvre à 159 660 € HT,
- **AUTORISE** le maire à lancer la consultation travaux en septembre 2022

A l'unanimité (pour : 8 - contre : 0 - abstentions : 0)

En mairie, le 12/07/2022

Le Maire
Patrick CHOFFY

